

Conseil municipal du 11 août 2016 - Salle du Conseil à 20h00

Présents : Roger Mazat, Joannès Péméant, Patricia Brun, Laurence Logerot, Christophe Moins, Micheline Civiale, Laurent Chautard, Véronique Rousselle, Pierre Avenas, Paul Henri Roure et Elisabeth Buisson.

Excusés : Marie Christine Oliveira Dos Reis donne procuration à Joannès Péméant, François Rouveyrol donne procuration à Patricia Brun et Dominique Dejours à Christophe Moins.

Absente : Micheline Civiale

Secrétaires de séance : Joannès Péméant et Elisabeth Buisson

Relecture du compte rendu du précédent conseil par M. le Maire. Pas de date encore fixée pour la formation sécurité (défébrillateur).

Concernant les effectifs des écoles, on perdrait 2 enfants à l'école des platanes. Faire une action par rapport à la réouverture d'un poste au moulinon. Mail à faire la veille de la rentrée pour donner aux élus l'effectif total dans les deux écoles (actualisé).

La poste : pas de réponse suite au courrier envoyé par la mairie. Joannès Péméant revient sur les locaux de la poste et précise que les 6800€ sont sans l'appartement alors que la proposition faite par la mairie de 7800 € était avec l'appartement. Il serait judicieux de bien réfléchir et opter pour un accord. Délibération verbale de principe : Oui à l'unanimité.

1. Délibération pour modification des limites d'agglomération :

Véronique Rousselle demande le motif du changement : réponse que la caserne soit dans l'agglomération et que le pont soit pris aussi pour que les gens roulent moins vite.

La délibération prise, la DDT mettra en place les panneaux. Vote favorable à l'unanimité

2. Délibération tarif ticket de cantine pour les élèves de l'Ecole des Platanes :

La restauration des primaires sera de 2,92 euros à l'identique des élèves du Moulinon (on retire bien évidemment le transport). Vote Oui à l'unanimité. Véronique Rousselle pose la question de savoir combien d'enfants à la maternelle ont mangé cette année par rapport à avant lorsqu'ils allaient au collège. Réponse : entre 15 et 20 enfants.

Concernant le satellite de la chemina, question sur le chauffage de la salle. Précision apportée : la salle est chauffée continuellement à 16°C, pas de surcoût important à envisager.

3. Questions diverses

- Fontugne : baignade correcte à ce jour. Concernant l'eau potable, celle-ci est traitée donc peut être bue. Si la Plage de Fontugne a été considérée comme impropre à la baignade, c'est que les prélèvements ont été effectués un lendemain d'orage. Pas de perte apparemment pour la guinguette.
- Pierre Avenas : le panneau d'affichage a pris la foudre ? Réponse : Le modem a grillé. Une déclaration auprès des assurances est en cours, un devis a été demandé (l'entreprise est fermée jusqu'au 22 août 2016).
- Véronique Rousselle : quid de la maison de retraite – réponse : cela suit son cours. Une réunion est prévue en septembre pour le dépôt de permis – la vente par la commune est valable jusqu'au 4 décembre 2016, une délibération devra être prise afin que la rétrocession du terrain à la commune en cas de non construction soit prolongée d'un an supplémentaire.

- Elisabeth Buisson : Où en est le montage du dossier ARS pour Antex ? - Réponse : le dossier va être monté par les docteurs BEYRON et RIGOT – 3 architectes ont été sélectionnés et ont visité le site récemment, ils doivent présenter les esquisses en octobre.
- Pierre Avenas : la ligne basse tension a été réalisée (Courbine). Tous les poteaux ont été changés.
- Elisabeth Buisson : où en est le city Park ? Réponse : il devrait déjà être en place ; le fournisseur est victime de son succès et n'arrive pas à fournir plus – le nécessaire devrait être fait pour que le city Park voit le jour début septembre.
- Véronique Rousselle indique qu'une réunion sur le Plu a été faite, il faut diminuer de 9/10 les hectares constructibles. Définir les zones qui pourront être constructibles. Le cabinet doit mettre en carte, un nouveau point devra être fait.
- Christophe Moins évoque le problème d'évacuation des eaux pluviales sur le secteur de la Blache.
- Le débroussaillage a été fait partout au moins une fois sauf au- dessus du gymnase.
- Elisabeth Buisson : lotissement des Accacias – réponse : négociation en statut quo.
- Patricia Brun : appel aux bénévoles pour le marathon.
- Pierre Avenas : le transfert des conteneurs poubelles – réponse : il a été fait par la mairie à la demande du Pôle d'activités du Moulinon (coût 166,00€). L'endroit est bien choisi et redynamise l'ancien emplacement au Moulinon.
- Elisabeth Buisson : quand sera fait le raccordement des bornes de rechargement électrique : pas de nouvelles – peut être devrait on relancer ?
- Elisabeth Buisson : Quid des anciens locaux de la caserne ? : réponse : des devis sont en cours pour 5 ou 6 garages à louer.

Fin de séance à 21h30